



VELLERON AU FIL DES SAISONS



23/10/21

MOBILISATIONS POUR LA PROTECTION DE LA GRANDE BASTIDE



08/12/24



FESTIVITÉS
DE NOËL



MEILLEURS
VOEUX 2025



VELLERON
AU FIL DES SAISONS

3 PARTAGER

6 APPROFONDIR
Mobilisation Grande Bastide

8 APPRENDRE

10 ACCOMPAGNER

12 AMÉNAGER

14 COOPÉRER

15 DÉCOUVRIR

16 À SAVOIR

18 MOTS DES ÉLUS

19 DÉLIBÉRER

20 CULTURE

21 23 AGENDA & CARNET

É D I T O AU FIL DES SAISONS

Non, toujours non !

C'est ce que la population de Velleron a clamé haut et fort le Dimanche 8 Décembre, soutenue par une imposante délégation d'élus, sénateurs, conseillers régionaux, départementaux. Sans oublier les Colibris qui ont à nouveau démontré leur détermination et leur engagement à toute épreuve dans ce combat que nous menons ensemble. Toujours Non et rassemblés pour s'opposer au projet de la Grande Bastide qui condamnerait notre village à la faillite économique, environnementale et sociétale. Le Tribunal Administratif de Nîmes a tenu son audience le 18 décembre. Nous attendons le résultat et restons vigilants, décidés à aller jusqu'au bout et à ne rien lâcher car c'est la survie du village qui est en jeu.

L'année écoulée a confirmé le dynamisme de l'équipe municipale et le respect des engagements. Nous avons créé, à l'initiative du Conseil Municipal des Enfants, un Pump Track, poursuivi l'optimisation de l'éclairage public, proposé une offre culturelle et festive variée, pérennisé et diversifié les actions du CCAS, continué notre soutien aux associations, signé une charte avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, conventionné avec le Relais Petite Enfance de Morières pour les Assistantes Maternelles, créé l'école de sports extrêmes avec le service enfance, installé un Conseil des Sages ainsi que le nouveau Conseil Municipal des Enfants, créé une borne de recharge pour les camping-cars, continué la revégétalisation, continué l'aménagement de la Via Venaissia (Barry et Nesquières)...

Deux chantiers qui nous tiennent à cœur ont dû être ajournés momentanément pour des motifs indépendants de notre volonté : l'aménagement du chemin des Gypières suite au blocage d'un riverain quant à la cession d'une partie de son terrain, et la rénovation énergétique de l'école par manque de garantie financière de l'État.

Pour 2025, nous projetons, en plus des projets d'amélioration du cadre de vie pour le quotidien : l'installation de panneaux photovoltaïques sur les vestiaires du stade, la poursuite des travaux de voirie, l'étude pour le passage de la restauration collective en régie municipale, la création d'un club-house au tennis, le début des travaux de rénovation énergétique à l'école, le début des travaux sur le chemin des Gypières, la poursuite des négociations financières pour la réalisation du rond-point sur la D31 vers Covet'eau...

Plus que jamais motivés et déterminés à nous investir et à travailler pour notre village et à le défendre.

Souhaitons que l'année qui s'annonce soit porteuse de Paix. Ayons une pensée particulière pour nos compatriotes de Mayotte qui souffrent et ont besoin de notre aide.

Encore merci à toutes celles et ceux qui œuvrent et s'investissent pour la commune, associations, artisans, commerçants, particuliers, services municipaux.

Bonne, heureuse et douce année 2025.

Bien à vous.



Bien à vous.
Philippe Armengol

Philippe Armengol, Maire de Velleron
Vice-Président du Grand Avignon
Vice-Président de la Via Venaissia
Vice-Président des Maires ruraux de Vaucluse

directeur publication : Philippe Armengol
rédaction et crédits photos : les élus et les services municipaux et Didier Knoff
mise en page : Flora Vander Poorte
impression : Imprimerie Quadrifolio - Le Thor
nombre d'exemplaires : 1 900 ex



PARTAGER



Noël des aînés

Nos chers aînés sont venus nombreux partager ce temps festif et convivial, avec un repas concocté par Méjean traiteur et une animation musicale du duo Harmonie.

Et pour ceux qui avaient choisi de recevoir un cadeau, ils se sont vus remettre une sélection de produits artisanaux également offerts par le CCAS.



Fête des Lumières

Avec les ours polaires géants déambulant dans le village avec leur lutin, au milieu des lampions, l'équipe de Festi'Velleron a offert un beau final de l'année ! Les yeux des petits velleronnais brillaient bien avant l'arrivée du père Noël dans un décor de rêve.



Marché Agricole de Noël

Marché de Noël Créativiste



Les lutins artisans ont décidément bien du talent pour proposer d'originaux présents !



Hommage du 11 novembre



Au-delà de l'hommage aux combattants ayant permis la victoire des forces de la paix, toutes les victimes ont été honorées. Une première cérémonie patriotique pour nos nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants.

À leurs côtés, des écoliers ont lu des textes pacifiques, accompagnés de leur enseignante, faisant de cette cérémonie un beau moment solennel et symbole de rencontre et de reconnaissance entre les générations. Les élus et les représentants des anciens combattants, les sapeurs pompiers, la chorale les associations et la population, toujours présents ont apprécié ce symbole.



Café mémoire organisé par Velleron culture et patrimoine avec une conférence de Cathy Mifsud sur la Vénus de Gordes.

Contes de Daudet, proposés par Velleron Culture et Patrimoine



Spectacle Nomade dédié à Anne Sylvestre

Journée Patrimoine

La visite guidée à l'occasion des journées du Patrimoine venait clôturer une saison de visite estivale. La dernière pour Denis Renoux, notre très dévoué guide local. Nous respectons sa décision et tenons surtout à lui adresser tous nos chaleureux remerciements pour ces années de transmission de son savoir très appréciée.



Planète propre

Les Chevaliers de l'Onde qui agissent tout au long de l'année pour préserver la Sorgue et ses abords ont été rejoints le temps d'une matinée par des associations et bénévoles engagés pour nettoyer le village. Toujours l'espoir que plus de civilité au quotidien rende inutiles ces moments...



Rencontre proposée par le Point Capiton avec Simone Molina et Anne Morata



Warot Paysagiste

concepteur paysagiste au Thor depuis plus de trente ans, vous accompagne dans tous vos projets d'aménagement d'espaces verts. Aussi passionnée qu'expérimentée, notre équipe met son savoir-faire au service de vos besoins. A votre écoute, nous réalisons la création de vos jardins ainsi que l'entretien.



**CONCEPTION
& CRÉATION**
ENTRETIEN
**ÉLAGAGE
& ABATTAGE**



CONCEPTEUR PAYSAGISTE
DU PAYS DES SORGUES



Tél. 04 90 33 99 16
www.warot-paysagiste.com



FABRICATION ET POSE DE
MENUISERIES ALUMINIUM

DEVIS GRATUIT

UN ARTISAN À VOTRE SERVICE

Tél. 04 90 34 55 12 - Mob. : 06 23 75 33 38

511, av. Charles-de-Gaulle - 84210 Pernes-les-Fontaines

www.veranda-menuiserie-84.com

pascaluminium@wanadoo.fr



MAÇONNERIE Générale

Charpente & Couverture
Neuf & Rénovation

SARL LEONARD Cédric

581 Chemin des Cades
84740 VELLERON

Tél : 04 90 20 86 37
Port : 06 29 86 12 71

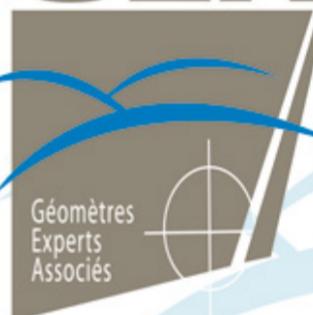
**Eric
VISENTIN
FAÇADES**

**Neuf et
Rénovation**

1959, Route de Monteux
84740 VELLERON

04 90 20 07 31

C2A



04.90.61.02.67 04.90.38.06.21 04.90.20.65.69



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEIL VALOIS GARANT

ARTUFEL - AUBERT-COLLAVOLI

MONTEUX
ISLE SUR LA SORGUE
BEDOIN

contact@c2a-ge.fr



DÉFENSE DE LA GRANDE BASTIDE

UNE MOBILISATION POUR NOTRE VILLAGE

Une mobilisation pour ce qui nous paraît juste :

- » pour préserver un équilibre et un développement harmonieux
- » pour préserver notre environnement
- » pour préserver les finances communales

Une mobilisation ensemble

- » avec la population, présente à chaque rendez-vous, dans sa diversité, anciens et nouveaux,
- » avec la Préfecture,
- » avec les élus du territoire, sénateurs, conseillers régionaux et départementaux, maires et équipes municipales,
- » avec les associations France Nature Environnement, Collectif de défense, avocats et experts naturalistes.

Une mobilisation dans le temps

Étape par étape, depuis 2020 :

- » début des travaux en 2021,
- » arrêté interruptif des travaux pris par la préfecture en avril 2022,
- » dernières étapes : la mobilisation du 8 décembre 2024 et l'audience du tribunal de Nîmes le 18 décembre 2024,
- » attente du jugement en janvier 2025.

Si les travaux n'avaient pas été stoppés, les réalisations et investissements communaux faits ces dernières années n'auraient pas pu être effectués.

Un combat difficile et sans certitude mais il est essentiel de faire le maximum, à chaque étape.

RAPPEL — LES CHIFFRES CLEFS :

- | 7ha, 1 propriétaire, 2 promoteurs, 200 logements.
 - | 7 millions de frais directs induits estimés pour la commune en investissement.
 - | Et des frais aussi pour les partenaires (station d'épuration, ...)
 - | Non prévu dans le projet : la voirie, la sortie sur la Route Départemental, la station d'épuration, l'eau, l'école, la crèche...
 - | Velleron : 3 200 habitants actuellement.
 - | 1,4 million de budget d'investissement de la commune en 2024.
- ▶▶ Impacts considérables liés à un projet démesuré menant à la faillite du village.



“ **NON à un projet démesuré et OUI à un village qui s'épanouit harmonieusement.** ”



Nous étions très nombreux le 8 décembre 2024 !



Mobilisation devant le Tribunal Administratif de Nîmes le 18 décembre 2024



Conseil Municipal des Enfants

De jeunes citoyens déjà élus !

Depuis 2022, la municipalité a mis en place un Conseil Municipal des Enfants (CME) visant à initier les élèves de CM1 et de CM2 aux valeurs de la République, à conduire des projets d'intérêt général et à participer à la vie démocratique. Le CME a, en effet, plusieurs objectifs : initier les enfants à la vie de la commune, faciliter leur compréhension du fonctionnement démocratique (vote, élection, débats, écoute, propositions). Il permet aussi, en le dotant d'un budget, de réaliser concrètement un ou plusieurs projets portés par les enfants. L'association Lattitudes accompagne le CME dans cet apprentissage de la citoyenneté.

Le 1^{er} Conseil Municipal des Enfants avait été élu pour 2 ans en septembre 2022. Après ce beau mandat et la réalisation de nombreux projets nous avons salué nos premiers jeunes élus, Zoé, Alexandre, Noëlie, Léo, Louisa et Jules pour leur implication et leurs contributions.

Le nouveau CME a été élu le 24 septembre dernier, pour un mandat de 2 ans.

Bienvenue à Lara, Adam, Livia, Thibault, Maëlle et Nohlan qui représenteront leurs camarades velleronnais.

Nos jeunes élus ont déjà une multitude de projets en tête, nous les aiderons, à la mesure de nos moyens, à les mettre en place.



Le Relais Petite Enfance de Morières ouvre ses portes aux assistantes maternelles de Velleron !



Depuis septembre, les assistantes maternelles ont la possibilité de fréquenter le Relais Petite Enfance de Morières grâce à un partenariat récemment établi. C'est une avancée significative avec l'accès à des ressources et à des services supplémentaires. Ce partenariat implique un coût financier pour la

commune mais il s'inscrit dans la volonté de soutenir les assistantes maternelles dans leurs missions. Cette initiative contribue à créer un réseau de soutien pour les familles et les professionnels de la petite enfance.

Ce Relais Petite Enfance propose des ateliers, des formations favorisant le développement professionnel et des activités auxquels 21 petits velleronnais ont déjà assisté.

Cette offre est un atout précieux pour les assistantes maternelles, déjà 8 parmi les 13 agréées sur la commune ont pu bénéficier, leur permettant d'enrichir leurs compétences, d'échanger les bonnes pratiques et de bénéficier d'un soutien dans leur rôle auprès des enfants et de s'épanouir dans leur profession tout en bénéficiant d'un cadre convivial et professionnel.

De nombreuses activités pour les petits et les plus grands



Les bambins de la crèche ont eu un spectacle rien que pour eux !



Halloween avec le centre aéré et avec Parenthèse... on aime se faire peur !



Parmi les activités du centre de loisirs des vacances de Toussaint, un stage d'écriture sonore avec réalisation d'un podcast par chacun des enfants. Des productions écoutées attentivement avec les parents !

Sortie de fin d'année



Pour fêter la fin d'année au centre de loisirs du mercredi, le groupe des 6/12 ans est allé au bowling d'Avignon.

École de Velleron
ASSOCIATION
PARENTHÈSE

Notre association a pour but d'organiser des événements avec et pour les enfants, nos profits sont reversés aux enfants de l'école de Velleron.

Actions financières 2023-2024		Actions festives
2300€ à l'école 10€/enfant	1179€ de participation pour des BMS (Mentors)	Halloween Carnaval Vide greniers Kermesses

Vous êtes parents, grands parents, ou simplement habitant de Velleron et vous souhaitez nous aider : faire un gâteau, des crêpes, nous aider pour la mise en place ou tenir un stand de jeux lors de manifestations...
Vous pouvez nous joindre : associationparenthese84@gmail.com
Elise 06-26-47-20-93

Nouveau bureau 2024-2025

Une semaine Intergénérationnelle durant les vacances d'hiver

L'équipe du Centre de Loisirs proposera une semaine inédite d'activités Intergénérationnelles durant les vacances d'hiver du 10 au 14 février. Cet échange permettra de créer des interactions entre les enfants de la crèche, ceux des centres de loisirs de moins de 6 ans et plus de 6 ans et le Foyer du 3e âge.

Durant toute la semaine, différents temps d'échanges seront mis en place avec l'objectif de créer des liens, transmettre des savoirs et passer des bons moments entre personnes de différentes générations.

Activités manuelles, atelier cuisine ainsi qu'un loto se dérouleront durant cette semaine qui se conclura le vendredi par une exposition photos et la diffusion d'un reportage sur les actions réalisées.

Une sortie à la journée avec les moins et plus de 6 ans du centre de loisirs ainsi que les adhérents du Foyer 3e âge, dès sa réouverture aux vacances de Printemps, sera également organisée au train à vapeur des Cévennes entre Anduze et Saint Jean du Gard.



PRÉVENTION SANTÉ

Octobre Rose 

Les banderoles de soutiens gorge déployées dans le centre ont volontairement attiré l'attention durant le mois d'octobre dédié à la prévention du cancer du sein et période de forte mobilisation pour des actions de sensibilisation.

À Velleron, à l'initiative du CCAS et des femmes solidaires, une matinée de rencontres a permis de s'informer et d'échanger. Risques, examens préventifs, réagir face à la maladie, sans tabou divers sujets ont été abordés. Merci à Sabine Senet Sylvain, Magali Naillon, Isabelle Allison et Véronique Michel pour leurs interventions complémentaires et réponses aux questions de l'assistance.



Pour Octobre rose et Movember pour la santé masculine, les agents communaux participent à diffuser les messages de prévention. Prenez soin de vous !

Prévention des chutes

Proposé par le CCAS en partenariat avec la Mutualité française, un cycle de 8 séances actives pour la prévention des chutes a réuni un groupe de volontaires. L'objectif est de prolonger une bonne qualité de vie au quotidien.



Aménagement de l'habitat

Lorsqu'on vieillit en tenant à rester à son domicile, des aménagements sont possibles pour faciliter le quotidien et adapter son logement. Un atelier animé par un ergothérapeute a permis de prendre connaissance des risques de chutes à domicile, d'apporter des réponses adaptées d'aménagement dans chaque pièce et de connaître les aides possibles pour faire face aux dépenses mais aussi de savoir quelle attitude adopter en cas de chute.

Ateliers informatiques pour tout public

Des ateliers gratuits de 1h30 les jeudis matin, animés par un conseiller numérique, sont proposés par groupe de niveau sur inscription en mairie. Les débutants en informatique sont les bienvenus. L'autonomie pour effectuer vos démarches administratives demeure une priorité.

DES GESTES QUI SAUVENT

Pour partager les bons réflexes à avoir en cas d'incident, des sessions de 2h vont être organisées à l'attention de tout public, sur inscription. **Inscrivez-vous auprès de la mairie ou sur contact@velleron.fr**

Merci à Aude Cailloux pour son don au CCAS de 400 euros issus de la vente des photographies de son exposition.

Réunion publique d'information avec SOLIHA le 3 mars 2025 à 18h : Réhabilitons ensemble les logements vacants !



120 logements vacants ont été comptabilisés lors du dernier recensement. Face à ce constat, la municipalité, en partenariat avec SOLIHA, Solidaires pour l'Habitat, vous invite à une réunion publique dédiée à la réhabilitation des logements vacants le **lundi 3 mars à 18h dans la salle du Vieil Hôpital**. Cet événement a pour but de vous informer sur les solutions possibles pour remettre en état des biens immobiliers inoccupés tout en bénéficiant d'un accompagnement technique, financier et social. Que vous soyez propriétaire, investisseur potentiel ou simplement curieux d'en savoir plus sur les initiatives locales en matière de logement, cette réunion est l'occasion idéale pour découvrir les opportunités qui s'offrent à vous.

En effet, la réhabilitation des logements vacants est un projet bénéfique pour chacun d'entre nous, elle permet de :

- **Valoriser le patrimoine immobilier** : redonner vie à des bâtiments anciens ou inutilisés.
- **Créer des solutions d'habitat** : répondre aux besoins en logements, notamment pour les jeunes, les familles et les personnes âgées.

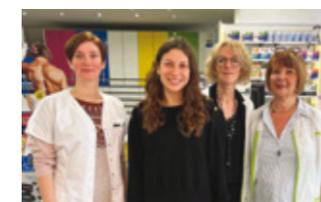
- **Lutter contre la dégradation** : prévenir les risques liés à l'abandon des biens immobiliers.
- **Bénéficier d'aides financières** : des subventions et des dispositifs avantageux existent pour aider les propriétaires à réaliser ces travaux. En collaboration avec SOLIHA, expert en amélioration de l'habitat, nous vous présenterons :
 - Les dispositifs d'accompagnement personnalisés : diagnostic technique, conseil juridique et appui pour monter votre dossier de subvention.
 - Les aides financières disponibles : subventions de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), dispositifs fiscaux pour la mise en location, etc.
 - Les démarches simplifiées : comment faciliter vos travaux de réhabilitation avec l'aide de professionnels.

Vous pourrez poser toutes vos questions et bénéficier de conseils adaptés à votre situation.

Pour toute info, contactez le service de l'urbanisme au 04 90 20 55 12 ou via urbanisme@velleron.fr.

Nous vous attendons nombreux pour ce rendez-vous. Ensemble, redonnons vie aux logements vacants !

Bienvenue à notre pharmacienne

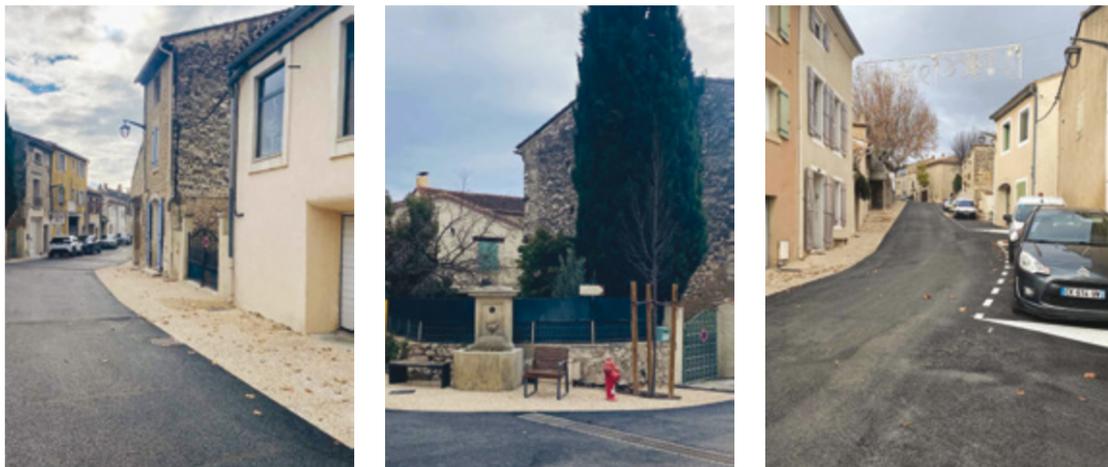


Une nouvelle page se tourne avec la récente reprise de la pharmacie. Début novembre, Chloé Derrien reprend l'établissement après Benoît Beraha, en route pour de nouveaux projets. Native d'Aubagne, Chloé fait ses études à Marseille et, fraîchement diplômée, elle commence en officine pour faire ses armes. C'est en travaillant à la pharmacie de Lauris (elle rejoint son conjoint dans le Vaucluse) qu'elle se fait conseiller et qu'elle se rapproche de ce projet qui l'anime : s'installer à son compte. Pour cela, Chloé se prépare méthodiquement pour assurer tous les volets inhérents au bon développement de son entreprise. Elle se forme en management, aux notions comptables et juridiques, travaille sur son anxiété naturelle qui pourrait entraver son envie d'entreprendre. Yoga, PNL, sport... tout est bon pour la canaliser et lui permettre d'avancer sereinement vers son objectif. De nombreuses spécialités étoffent les compétences qu'elle a déjà à son actif comme son Diplôme Universitaire en orthopédie et son intérêt pour la micro-nutrition ou les solutions de maintien à domicile. « Développer une officine est passionnant : je ne fais jamais la même chose. Je souhaite réagencer

notre espace de travail pour plus de clarté dans l'offre, pour une meilleure expérience client. Et cela passe aussi par le changement de notre logiciel de gestion qui mérite d'être plus précis, plus rapide. Mes collaboratrices Imane, Emilie, Patricia et Delphine connaissent très bien la clientèle et je souhaite prendre le temps de rencontrer les Velleronnais car c'est en partie pour cette raison que je fais ce métier. J'aime le contact humain. On dit de moi que je suis une personne sur qui on peut compter, que je suis d'humeur égale et souriante ». Certes, Chloé est motivée mais elle rencontre tous les contretemps techniques relatifs à la modernisation de ses outils : obsolescence de serveur, attente de la fibre, migration des boîtiers pour se préparer à la e-carte vitale, signalétique à améliorer. Cela fait beaucoup de points à suivre mais elle s'accroche, tant sur la gestion que la technique. **Nous lui souhaitons une bonne installation et saluons Marie-France qui prend sa retraite et laisse une équipe dans de bonnes mains, à votre service du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 ; le samedi de 8h30 à 12h30.**

TRAVAUX ROUTIERS

Nouvelle jeunesse pour le Barry et les Nesquières !



Le boulevard du Barry, liaison entre le cours Général de Gaulle et la voie verte des Nesquières a été requalifié.

La mairie a profité du chantier de la Via Venaissia du Département de Vaucluse pour embellir, pacifier cette rue et solutionner des problèmes liés au réseau pluvial.

En effet, l'état vétuste du pluvial de cet axe entraînait régulièrement des inondations sur le haut et le bas du boulevard chez les riverains.

L'eau de ruissellement provenant du haut du village est maintenant captée à divers endroits puis renvoyée directement dans la Mayre voisine pour ne pas surcharger les réseaux.

L'élargissement du trottoir et la création de deux fosses de plantations, comme la mise en valeur de la fontaine, participent à l'embellissement et la pacification de cet axe.

L'idée était de permettre aux piétons de monter au village en toute sécurité et d'avoir une cohérence architecturale avec le cours du Général de Gaulle. Ce projet a été mené à bien avec le concours précieux du Grand Avignon pour la gestion du réseau pluvial, du Département de Vaucluse pour la réalisation de la chaussée et des Services Techniques pour le suivi des travaux, les plantations et le mobilier urbain.

Via Venaissia aux Nesquières

Le chemin des Nesquières devient VOIE VERTE "VIA VENAISSIA" en direction de l'Isle. Fermeture définitive aux véhicules motorisés (sauf riverains). Cette réalisation prolonge ce vélo route qui faisait déjà 31 km d'Orange à Velleron et dont la fréquentation continue de croître et fait la jonction entre Velleron et l'Isle-sur-la-Sorgue.



M'asseoir sur un banc avec toi...

C'était une demande des habitués de la voie verte des Cades qui souhaitent pouvoir faire une pause en allant au village à pied. Nos services techniques ont installé un banc qui permet en bonus de contempler les lavandes et le Ventoux.



Engin de tonte autonome

En remplacement de l'ancienne tondeuse qui avait presque 30 ans et qui n'était plus réparable, la commune a investi dans une tondeuse autonome. Elle permet une tonte quelles que soient les conditions climatiques

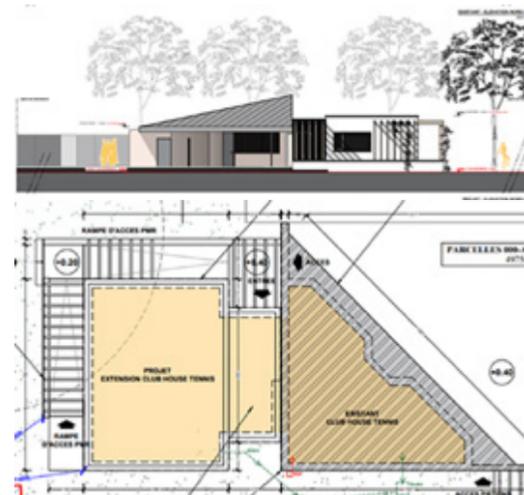
et permet un entretien optimisé des pelouses des stades. Son coût a pu être financé à hauteur de 50 % par le fonds de soutien à la transition écologique du Grand Avignon.

TRAVAUX BÂTIMENTS

Une extension attendue pour le club house du tennis !

Datant des années 80, le club de Tennis n'a pas fait l'objet de travaux réguliers et importants depuis sa construction. Après la réfection des courts de tennis au printemps dernier, voici qu'un autre chantier se profile pour 2025 : une extension du club house d'environ 50 m².

Les responsables du club en rêvaient depuis longtemps car le bâtiment d'environ 30 m² ne permet pas de réunions regroupant plus d'une dizaine de personnes ou d'organiser des moments conviviaux à l'intérieur en période hivernale. En outre, ce projet permettra de rendre accessible cet espace aux personnes à mobilité réduite.



La municipalité a pu répondre favorablement à cette demande car elle a obtenu de la part du département de Vaucluse une subvention de 70% pour les études et les travaux.

Pour mener à bien ce projet, le cabinet d'architecture velleronnais V2M de Vincent Pradal a été désigné. Les 50 m² supplémentaires vont permettre de créer deux vestiaires avec douches accessibles aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'un WC mixte accessible. L'actuelle salle de réunion sera agrandie.

Le projet allie fonctionnalité et esthétisme et répond aux attentes des licenciés auxquels il a été présenté. Les travaux sont estimés à 125 790€HT, la maîtrise d'œuvre à 13 207,95€ HT et les études (sol, BET structure, bureau de contrôle et SPS) à 12 000€HT soit un montant global de 150 997,95€ HT. Le Conseil départemental apporte une aide financière de 105 698 €.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En marche vers un projet innovant en 2025 !

La commune a mandaté le Syndicat d'Énergie Vauclusien pour l'accompagner dans la réalisation d'une centrale de production photovoltaïque en autoconsommation collective patrimoniale sur la toiture des vestiaires. Le coût de cette installation, études comprises est de 60 000€ environ.

Il s'agit d'une solution d'avenir, répondant aux enjeux énergétiques et environnementaux, permettant de consommer une énergie propre tout en réduisant la facture électrique des autres bâtiments communaux.

En effet, la production d'énergie sur les vestiaires ne sert pas qu'à alimenter ce seul bâtiment, elle profite à tout bâtiment situé dans un rayon de 2 km autour de l'installation solaire.

Le retour sur investissement pour cette installation serait de moins de 8 ans grâce à l'aide du Grand Avignon d'environ 18 000 € et à la réduction de la facture d'électricité de 5 400€/an.

Deux ponts fermés avant travaux

Suite à l'audit de nos ponts par les services de l'Etat, 2 ponts sont fragiles et à consolider obligatoirement : celui de Vinaise et celui de Foulquette. C'est actuellement la phase de consultation des entreprises et de devis car il s'agit de travaux d'envergure très couteux du fait des contraintes techniques. En attendant pour des questions de sécurité et de responsabilité, ces 2 ponts sont interdits à la circulation.

TERRASSEMENT JEAN TIRADO
04 90 20 79 88

FONDATIONS DE VILLAS
TROUS DE PISCINES
AGENCEMENT DE COURS ET DE CHEMINS
RACCORDEMENT AU TOUT À L'ÉGOUT
RACCORDEMENT DES RÉSEAUX PRIVÉS
REMISE AUX NORMES DES FOSSES SEPTIQUES
LOCATION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR
TRANSPORT D'AGRÉGATS

1658 Chemin de la Sylvestre - 84740 VELLERON



Un rond-point pour plus de sécurité sur la RD31

Depuis de longues années, la commune alerte le Conseil départemental de Vaucluse et le Grand Avignon sur le caractère accidentogène du carrefour situé sur la RD 31 à hauteur du chemin de la petite Bressy, lequel dessert la déchetterie.

Les études réalisées par les services du Département pour la création d'un rond-point sécurisant cette zone ont été présentées à notre intercommunalité. Le Président s'est emparé de ce dossier et a informé le Département qu'il prévoit d'inscrire à son budget une participation financière conséquente pour ce projet.

C'est une étape décisive car ce type de travaux nécessite des cofinancements pour pouvoir être réalisés. L'alliance du Département et du Grand Avignon, aux côtés de la commune qui y contribue selon ses possibilités financières, en permet la concrétisation.



Avignon - Velleron à pied ou à Velo

Notre premier adjoint a accompagné, sur le terrain, les représentants des offices du tourisme du Grand Avignon et de l'Isle sur la Sorgue, de la fédération Française de randonnée pédestre, de Volubilis et les personnes chargées de l'étude d'une liaison vélo et pédestre entre Velleron et Avignon.

COLLECTE DES DÉCHETS

Ordures ménagères et tri, comme annoncé, quelques évolutions sur les tournées :

- le mardi matin pour tous les quartiers = ordures ménagères,
- le vendredi pour tous les quartiers = bacs jaunes
- le vendredi matin, uniquement pour certaines secteurs (cœur du village, conteneurs collectifs un 2^{ème} passage pour les ordures ménagères .

Merci de sortir vos bacs la veille et les rentrer après la collecte.

© Clotilde Arnaud



Le séminaire "Nature en ville" organisé par le Grand Avignon a réuni de nombreux partenaires, experts, élus et techniciens. Une journée riche en échanges à laquelle a participé activement Philippe Armengol en sa qualité de Vice-Président à la transition écologique.

Culture

La coopération avec le Grand Avignon s'organise désormais plus intensément sur le champ de la Culture. Impliquée dans la commission dédiée, notre adjointe est informée des multiples actions et initiatives de l'opéra, de l'orchestre, du conservatoire... La politique de déploiement sur le territoire se combine à merveille avec notre politique d'accueil des artistes et notre programmation volontiers éclectique. Cette offre, enrichie pour les Velleronnais, contribue également à la dynamique et au rayonnement de Velleron. Des concerts de grande qualité sont ainsi proposés dans notre village, à l'église, à Cambis ou encore au Vieil Hôpital comme le 1^{er} décembre dernier avec le talentueux quatuor à cordes de l'Orchestre National Avignon Provence.



Prochains rendez-vous :

- Spectacle Totem pour les écoliers de maternelle, co financé par le Grand Avignon
- Concert de jazz le 12 mai au square du Vieil Hôpital par le Conservatoire

Commerce de proximité



Philippe Armengol, maire et Valérie Coissieux, présidente de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse ont signé la charte de soutien à l'activité économique de proximité. En présence d'artisans locaux, élus et représentants de la CMA ont tenu à officialiser leurs engagements et collaborations. Les échanges ont permis de rappeler l'appui des services de la Chambre, les interactions et solidarités utiles pour tous. Le Maire a souligné que cette charte et ses engagements sont pleinement conformes à l'esprit qui anime la municipalité. La volonté est en effet de favoriser autant que possible le commerce de proximité et l'artisanat local. Les initiatives et actions engagées et à venir sont autant de démonstrations concrètes de ces orientations politiques portées.



Association des commerçants, artisans et professions libérales

Plusieurs réunions ont été organisées pour relancer l'association locale réunissant les acteurs économiques en sommeil ces derniers temps. Son objectif et ses activités concernent la promotion et la valorisation des professionnels velleronnais. La mairie soutient cette initiative et encourage les bonnes volontés à se fédérer et se structurer. La dynamique et le travail en réseau ont toujours des effets positifs pour le tissu local.



Velleron Village étape

Deux voitures 100% électrique réalisant un tour du monde en près de 40 000 km ont fait étape à Velleron. Au volant : Rafaël DE MESTRE, catalan avec 4 tours du monde électrique au compteur. Il a partagé cette fois ce périple avec la famille tchèque de Zdenek et Hana MARTINEK et leurs 3 enfants. Leur aventure est racontée sur le site www.80edays.com

L'association provençale d'utilisateurs de véhicules électriques "ZE Provençaux" les a accueillis. Pendant leur pause gourmande à la Guinguette, ils étaient garés aux bornes de recharge sur le parking du marché sachant qu'une borne du SEV existe également dans le centre, en face de la pâtisserie Rouget.

L'association ZE Provençaux dont les piliers sont tous Vauclusiens vous conseille bénévolement dans votre passage à la mobilité électrique, par des échanges entre citoyens. **N'hésitez pas à la contacter via contact@zeprovencaux.fr www.zeprovencaux.fr**

Laurie Mouraret
Olfactothérapeute

THERAPIE PSYCHO-ÉMOTIONNELLE

Les odeurs des Huiles-Essentielles pour se connecter à son Être profond.
Donnez du sens à sa vie, Prendre véritablement sa place, Se réconcilier avec Soi-Même.

Séances individuelles sur RDV au 06 63 78 87 93 / 84740 Velleron
contact@laurie-mouraret-therapeute.fr www.laurie-mouraret-therapeute.fr



Le syndicat des eaux a décidé lors du dernier conseil syndical :

- La mise en place de compteurs intelligents qui permettent de repérer les fuites,
- La relève manuelle sera désormais payante,
- Les recherches assidues de fuite,
- La tarification par tranche selon les consommations.

Tout savoir sur la taxe de séjour et les obligations des loueurs

Mise en place à Velleron en 2023, la taxe de séjour est une contribution payée par les touristes séjournant sur notre territoire. Son objectif est de financer les infrastructures touristiques et valoriser notre patrimoine. Le montant de la taxe est fixé par délibération, disponible sur www.velle-ron.fr. Cette taxe est collectée par les hébergeurs auprès des voyageurs lors de leur séjour. Dans le cas de plateformes numériques (Airbnb, Booking, etc.), cette collecte est souvent automatisée. Les sommes collectées sont ensuite reversées à la commune.

En tant que loueurs, vous avez plusieurs obligations :

- Déclarer votre hébergement en mairie pour être enregistré.
- Informer vos clients du montant de la taxe de séjour.
- Collecter la taxe de séjour auprès des touristes pour chaque nuitée payée.
- Reverser la taxe à la commune 2 fois par an si vous ne passez pas par une plateforme.

Un registre détaillant les périodes de location et les montants collectés doit être tenu à jour. En cas de non-respect, des sanctions administratives ou financières peuvent s'appliquer.

Pour tout renseignement, merci de vous rapprocher de la mairie au 04 90 20 00 71 ou consulter le site de la commune en scannant ce QR code.

Rapprochez du service Communication pour que votre location saisonnière apparaisse sur le site internet de la commune (service gratuit).



Parcelles agricoles

La commune a décidé la préemption de parcelles récemment à la vente qui auraient pu être achetées par des non agriculteurs d'autant que ces parcelles ont un branchement à l'eau du canal. La commune exerce une vigilance sur la vente des parcelles pour qu'elles restent des terrains agricoles et préserver ainsi l'agriculture locale.

Nids d'Hirondelles

Dans le cadre de ses actions, la LPO (ligue pour la protection des oiseaux) a recensé le 30 mai sur notre commune 33 nids d'hirondelles. Une grande activité a été constatée boulevard du Barry avec des nids en construction.

Espèce protégée, nous pouvons continuer à améliorer sa préservation par diverses actions : ne pas détruire les nids lors de travaux de façades ou de toitures par exemple, offrir des surfaces facilitant l'accroche des nids, ne pas les détruire même inoccupés.

La LPO a aussi observé des nichoirs installés par des propriétaires. Cette initiative est très encourageante, notamment pour les martinets. La présence de fontaines sur notre commune est aussi un vecteur important de ces bons résultats. Continuons ensemble à préserver notre biodiversité.

Vous êtes intéressés pour participer au prochain recensement ? Contactez la mairie pour plus d'information.

Les jardins familiaux
Appel à candidatures

Nouvelles parcelles disponibles
Réservé aux Velleronnais
Conditions et tarifs sur demande
Renseignements en Mairie
ou par mail à contact@velleron.fr

Débroussailler, un geste essentiel pour la sécurité de tous !

En cette période pensons à une action essentielle pour la sécurité de notre village et de ses habitants : le débroussaillage. Ce geste, simple mais crucial, permet de réduire considérablement les risques d'incendie et de préserver notre environnement et nos habitations.

Le débroussaillage est une obligation légale définie par le Code forestier (articles L. 131-10 à L. 131-12). Il impose aux propriétaires de terrains situés à proximité de zones boisées de débroussailler dans un rayon de 50 m autour des constructions et de 10 m de part et d'autre des chemins d'accès.

Cette obligation vise à :

- **Limiter la propagation des incendies** en réduisant la quantité de végétation combustible.
- **Protéger les habitations** et leurs occupants en cas de départ de feu.
- **Faciliter l'intervention des secours** en cas de sinistre.

Voici quelques étapes clés pour un débroussaillage efficace :

1. **Éliminez les herbes hautes, les broussailles et les feuilles mortes.**
2. **Taillez les branches des arbres à au moins 2 m du sol.**
3. **Espacer les arbres et arbustes** : Il est recommandé de maintenir une distance d'au

moins 3 m entre les cimes des arbres pour éviter la propagation des flammes.

4. Éloignez les combustibles : Les bois de chauffage, palettes ou produits inflammables doivent être stockés loin des habitations.

5. Nettoyez les abords de votre maison : Toits, gouttières, et terrasses doivent être débarrassés des végétaux secs.

Le débroussaillage doit être réalisé **avant l'été**, période où les risques d'incendie sont les plus élevés. Toutefois, il est conseillé de maintenir cette vigilance tout au long de l'année, notamment après des périodes de forte croissance végétale.

Ne pas respecter l'obligation de débroussaillage peut entraîner des **amendes allant jusqu'à 30 € par m2 non débroussaillé**. En cas de sinistre, la responsabilité du propriétaire peut être engagée.

Le débroussaillage est un geste de prévention indispensable pour préserver notre cadre de vie et notre environnement. En agissant maintenant, vous protégez votre maison, vos proches et notre patrimoine naturel.

Pour toute question ou conseil, n'hésitez pas à contacter la mairie ou à consulter le site internet dédié aux risques d'incendie.



Motions

• MOTION POUR L'AUTONOMIE DES COLLECTIVITÉS

Le Conseil s'associe à la motion de l'association des maires. Depuis 20 ans, l'autonomie financière et fiscale des collectivités a été réduite par des réformes. Elles jouent un rôle central dans le maintien des services publics et des investissements locaux. Un dialogue renforcé avec l'État doit garantir l'autonomie financière et fiscale en veillant à une transparence et une prévisibilité accrues, conformément au principe de décentralisation. **À l'unanimité**

• MOTION DE SOUTIEN AUX URGENCES

Très attaché à l'accès aux soins et pour peser sur les décisions gouvernementales en matière de santé publique, le Conseil municipal demande à l'ARS que tout soit fait pour rétablir un accès permanent continu aux urgences hospitalières de Carpentras en crise. **À l'unanimité**

MISE A DISPOSITION D'UN BROYEUR DE VÉGÉTAUX
Broyez vos déchets verts à domicile

Pour le réserver ?

- Contactez la mairie au 04 90 20 00 71
- Complétez le dossier de convention de mise à disposition, avec le règlement de 30€ pour la journée, ou 50€ le week-end
- Récupérez le broyeur au service technique

Broyez !



Par volonté démocratique, la municipalité a choisi de réserver un espace d'expression pour les élus minoritaires dans chaque bulletin municipal. Les dates de réception des articles leurs ont ainsi été communiquées bien en amont. Comme pour le dernier numéro du bulletin, au moment du départ chez l'imprimeur, nous n'avons par reçu les textes des listes minoritaires.



La période est bien sûr aux bilans et perspectives. L'ambiance est morose, face aux incertitudes de tout ordre, aux tensions au niveau international et même aux pressions sur le budget des grosses collectivités soutenant la nôtre et par là même partenaires essentiels pour nos réalisations. Nos élus ont tissé des liens solides avec ceux du territoire et au-delà. Ils ont participé au congrès des maires de Vaucluse et au congrès national à Paris car c'est là que les grands enjeux sont défendus. Participer à chacune des rencontres, c'est toujours défendre

les intérêts de notre village et le faire rayonner. Même dans les moments difficiles, voire très difficiles, notre détermination reste intacte et notre investissement sans faille. Notre travail a permis de réaliser notre programme, avec des actions véritablement inscrites dans le quotidien, la qualité de vie des habitants et des actions au plus long court et structurantes. Parce que nous tenons à préserver l'intérêt général et pensons avoir votre soutien, nous poursuivrons sans relâche en 2025. Tous nos encouragements à vous pour une année positive !

CONSEIL MUNICIPAL DU 25.09.24

Présents : P. ARMENGOL, G. LAUGIER, S. MARQUEZ, H. BERENGUER, K. CAVALLINI, N. RIVES, F. PESCHIER, C. LAGET-BARBET, S. BAUPREY, T. GAUDION, A. BOURGOIN, N. VIAU, B. SENET, M. RUDELLE, D. CLERC, G.FAGE, B.THUY, R. TASSAN. **Procurations :** K. AKAR, C. CLARETON, L. THEVENET **Excusé :** Y. VITALBO

Les élus font une minute de silence en hommage à l'ancien maire, Michel PONCE. Jérôme BISOGNO, conseiller municipal remplace Laurence HEDDAR, démissionnaire.

• PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DES GYPIÈRES

Cédric LAFILE du bureau d'étude ARTELIA présente le projet de réaménagement du chemin des Gypières qui a pour objectif de pacifier la circulation sur cet axe en créant une voie douce tout en procédant à la réfection de la chaussée. Artélia est spécialisé dans les projets routiers. Sont aussi mobilisées : le SEV pour l'éclairage public, Orange et Enedis pour l'enfouissement des réseaux et le Grand Avignon pour le pluvial.

Cette entrée de ville très dégradée doit faire l'objet d'une réhabilitation avec la création d'une voie pour les déplacements doux. Les travaux concerneront 60% de sa longueur entre le rond-point de la RD 938 (560 m) et l'entrée du Clos des Saules, le reste a un trottoir.

ARTELIA a été mandaté pour cet aménagement et les contraintes inhérentes et réaliser le chiffrage de l'opération. L'estimation prévisionnelle des travaux est de 1 205 112 €HT environ et s'ajoute les études, des acquisitions soit environ 83 000 €. Financements : DETR 199 990 €, Région PACA 150 000 €, Amendes de Police : 17 500 €, Fonds d'investissement pour la mobilité du Grand Avignon (demande en cours) : 29 400 €. Les aides s'élèveraient à 396 890 € (30,81% des travaux).

La consultation avec les riverains a été réalisée, ils ont répondu favorablement à ce projet très attendu et à la cession d'une partie des terrains jouxtant la voie pour son élargissement. La phase Avant-Projet Définitif étant achevée, il convient donc de procéder à la consultation des entreprises dans le cadre d'un appel d'offres. **À l'unanimité**

• BIENS VACANTS SANS MAÎTRE

Une commune peut se porter acquéreur d'un bien sans maître lorsque ce bien était détenu par un propriétaire décédé depuis + de 30 ans et dont les héritiers n'ont pas accepté la succession ou d'immeubles n'ayant pas de propriétaire connu et pour lesquels, depuis + de 3 ans, les taxes foncières n'ont pas été acquittées. Ce bien immobilier revient à la commune de VELLERON, à titre gratuit. Le Conseil municipal autorise le Maire à signer tout acte relatif à l'incorporation de biens vacants et sans maître cadastré section AN n°29 sis lieudit « Piégros » et à ceux cadastré section AL n°130, AN n°56, AN n°173, AO n°341 et AP n°55. **À l'unanimité**

• ÉQUIPEMENTS DE PRÉ-COLLECTE

Dès 2025, la loi AGECE impose aux collectivités le développement du tri hors foyer. Pour répondre à cette obligation et dans la volonté d'augmenter le tri sur l'espace public, les communes souhaitent se doter d'équipement de pré-collecte. Un soutien financier de l'éco-organisme Citéo est sollicité pour ce déploiement.

Pour des économies d'échelle un groupement de commandes avec le Grand Avignon et les communes s'organise. Velleron y adhère pour la fourniture de corbeilles de tri double flux et d'abris-bacs. **À l'unanimité**

CONSEIL MUNICIPAL DU 11.12.24

Présents : P. ARMENGOL, G. LAUGIER, S. MARQUEZ, H. BERENGUER, K. CAVALLINI, N. RIVES, C. LAGET-BARBET, S. BAUPREY, T. GAUDION, A. BOURGOIN, L. THEVENET, N. VIAU, M. RUDELLE, D. CLERC, G. FAGE, Y. VITALBO, B. THUY et J. BISOGNO **Procurations :** K. AKAR, C. LAGET-BARBET, F. PESCHIER, C. CLARETON et B. SENET **Absente :** R. TASSAN

• RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ÉCOLE : CONSULTATION

Pour mise en conformité avec une réduction de la consommation énergétique des actions sont à mettre en place : améliorer la performance ; installer des équipements performants et mettre en place des dispositifs de contrôle et gestion active ; faire évoluer le comportement des occupants. Le bureau d'étude INGEMETRIE est maître d'œuvre, le Grand Avignon est en appui. L'estimation prévisionnelle des travaux est de 1 292 271,75 €HT environ et s'ajoute le coût des études. Sont distingués et évalués, les lots suivants : gros œuvre, menuiseries extérieures, aménagements intérieurs, chauffage/plomberie sanitaire, ventilation, électricité éclairage. Plan de financement prévisionnel : DSIL 2021 (obtenu) 108 041,27 € 8,36%, CDST volet accessibilité (obtenu)

4 678,43 € 0,36%, FEDER (dossier à déposer) 468 962,38 € 36,29%, Fond de soutien du GA (à déposer) 242 310 € 18,75%, CVA CD84 (à déposer) 47 580 € 3,68%, ADEME géothermie (en cours) 39 540 € 3,06% et Région Sud géothermie (à déposer) 122 704,20 € 9,50%. Le montant total des aides s'élèverait à 1 033 816,28 € soit 80% du montant des travaux. Resterait à la charge de la commune : 258 455,47 € soit 20%. La phase Avant-Projet Définitif est achevée ; il convient de procéder à la consultation des entreprises dans le cadre d'un appel d'offres. **À l'unanimité**

• OUVERTURE DE CRÉDITS 2025 EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Sur la base de la réglementation, l'ouverture de crédits 2025 par anticipation afin de pouvoir mandater les factures d'investissement jusqu'à l'adoption du budget est autorisée pour un montant de 297 594,89 €. **À l'unanimité**

• RÉGIME INDEMNITAIRE DES POLICIERS MUNICIPAUX

Conformément à la nouvelle réglementation, l'instauration du nouveau régime indemnitaire se substituant au régime indemnitaire actuel, est déterminé en se basant sur les fonctions exercées. **À l'unanimité**

• BILAN TRIENNAL D'ARTIFICIALISATION DES SOLS

La France s'est fixée l'objectif d'atteindre le zéro artificialisation nette des sols en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur 2021-2031. Sur cette période, il s'agit de raisonner en consommation d'espaces. A partir de 2031, il s'agit de raisonner en artificialisation. L'artificialisation nette est le solde de l'artificialisation et de la désartificialisation des sols constatés sur un périmètre et sur une période. Le rapport triennal doit présenter au conseil municipal la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, en nombre d'ha. Pour Velleron, entre 2011 et 2020 elle représente 10,5 ha dont 3,5 ha du Clos de l'Angéli. C'est la période de référence. Considérant que la consommation foncière cumulée de 2021 à 2030 devra se limiter à 5,25 ha (consommation de référence divisée par 2), la projection à fin 2030 s'élèvera au total à 15,75 hectares sur 2011-2030. De 2021 à 2023, 1,96 ha ont été consommés pour les lotissements Hameau de Gabriel et Entre Cades et Lavandes, plusieurs lots de maisons issus de divisions foncières ainsi qu'une bergerie. Notre territoire de 190,90 ha comprend 6 Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF), pour un total de 6,63 ha, 2 correspondant aux OAP « Joseph Liotier » 1Aua (env. 1 ha), « Grande Bastide Sud » 1Aub (env. 2,36 ha). Depuis 2011, la commune a consommé une surface totale de 12,46 ha. L'objectif à fin 2030 étant de 15,75 ha, seuls 3,29 ha pourront être ouverts à l'urbanisation (prioritairement OAP). **À l'unanimité**

• CRÉATION CENTRALE DE PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE

La commune mandate le Syndicat d'Energie Vauclusien pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de création d'une centrale de production photovoltaïque sur la toiture des vestiaires. Sa mission : définition des conditions administratives et techniques des ouvrages, sélection des prestataires, passation et exécution des marchés, suivi et contrôle, gestion administrative, comptable et contentieux. Le SEV percevra une rémunération fixée à 2 499,63 € (5% du montant total HT). L'opération est estimée à 49 992,54 €HT. Le Grand Avignon apporte un soutien de 50% des travaux soit 17 978,23 €. **À l'unanimité**

• CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE DES FÊTES

Cette mise à jour modifie l'heure de départ le dimanche, précise les règles liées au respect de la salle et l'interdiction de se regrouper côté rue pour préserver le voisinage. **À l'unanimité**

• FONDS DE SOUTIEN DU GRAND AVIGNON

Le Conseil approuve l'attribution du fonds de soutien à la Transition écologique du Grand Avignon pour la végétalisation arbres de grandes tiges et arbustes pour 12 577 €. **À l'unanimité**

• RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 DU SYNDICAT DES EAUX ET QUALITÉ DE L'EAU

Les rapports relatifs au prix et à la qualité du service de l'eau potable et le rapport d'activité 2023 du syndicat ont été partagés et sont disponibles pour les usagers. **À l'unanimité**

• ASSOCIATION « LA STRADA »

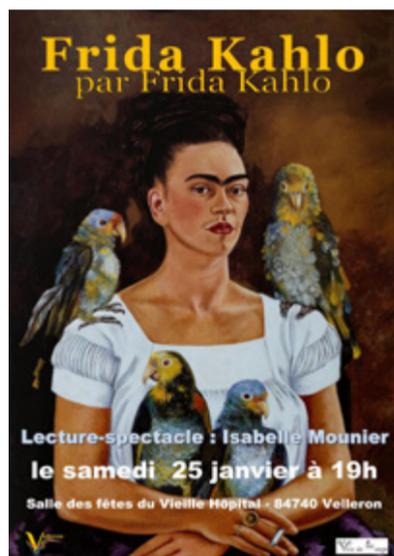
En 2024, 9 séances ciné ont été programmées, la participation communale par séance est de 80 € soit 720 € de subvention. **1 abstention L Thevenet**



NUIT DE LA LECTURE

Frida Kahlo par
Frida Kahlo

Isabelle Mounier nous propose une lecture spectacle à partir de lettres de l'artiste écrites entre 1922 et 1954 ainsi que des poèmes et des textes tirés de son dernier journal. Ces écrits nous font découvrir une femme étonnante, pleine d'esprit et d'engagement ainsi qu'une artiste humble et puissante. La diffusion de ses peintures sur grand écran permet une redécouverte surprenante de ses œuvres.

Bienvenue dans
l'univers coloré de Lili Come

Ouverture dès mars d'un atelier galerie au 29 place Jean Jaurès.

À l'instar de Paul Klee, qui voyait l'art comme un dialogue entre le visible et l'invisible, Lili Come trace ses propres chemins entre réalité et fiction. Les œuvres sont des paysages de l'âme, où les personnages singuliers dansent dans des espaces colorés, libres des contraintes du monde ordinaire. Chaque toile est une invitation : un voyage aux frontières de l'imaginaire, où la couleur devient langage et où la forme raconte des histoires secrètes.

Elle vous souhaitera la bienvenue dans ce territoire de création où la sensibilité prend forme et où chaque regard est une découverte. Pour continuer l'exploration de ses œuvres, rendez-vous sur son site www.lilicome.fr



La Magie des Couleurs Orchestrées, Lili Come



JANVIER

Vendredi 10 à 18h30 : Assemblée Générale de FestiVelleron, en mairie

Vendredi 17 à 20h : « Confidences » proposé par Femmes Solidaires au Vieil Hôpital

Samedi 18 de 14h à 18h : Assemblée Générale des Caisses à Savon à la Maison des associations

Dimanche 19 : Assemblée Générale de Velleron Culture & Patrimoine à la Maison des associations

Dimanche 19 : Assemblée Générale du Foyer au Vieil Hôpital

Vendredi 24 à 18h30 : Vœux de la municipalité au Vieil Hôpital

Samedi 25 à 18h30 : Cérémonie de la Sainte Barbe à la caserne des pompiers

Samedi 25 à 19h : Lecture-spectacle « Frida Kahlo » interprété par Isabelle Mounier au Vieil Hôpital

Dimanche 26 : Vide-grenier MotoBroc

Dimanche 26 à 20h30 : Ciné La Strada au Vieil Hôpital: Vingt Dieux

AVRIL

Dimanche 6 : Vide-greniers de l'Amicale des 6 classes

Dimanche 6 de 10h à 18h : Journée des couturières organisée par Créartist au Vieil Hôpital

Dimanche 13 : Vide-greniers des Vieux Crampons

Vendredi 18 20h45 : Café-mémoire par Velleron Culture & Patrimoine au Vieil Hôpital (+ repas sur réservation)

Dimanche 20 : Course des Caisses à Savon dans le cœur du village

Week-end du 26 : Le Point du Capiton au Vieil Hôpital

Dimanche 27 : Vide-greniers organisé par Parenthèse

Dimanche 27 à 20h30 : Ciné La Strada au Vieil Hôpital

Mardi 29/04 à 19h : « Les 3 Mousquetaires la série » par les Nomades Cœur de village

Mercredi 30/04 à 19h : Spectacle « Les 3 Mousquetaires la série » par les Nomades Cœur de village

Retrouvez toutes nos infos sur le site internet de Velleron et le Facebook Mairie



FÉVRIER

Samedi 1 de 9h à 18h et dimanche 2 de 9h à 12h : Troc Pêche au Vieil Hôpital

Samedi 8 à 20h30 : Loto du SOV au Vieil Hôpital

Dimanche 23 à 20h30 : Ciné La Strada au Vieil Hôpital

Vendredi 28 20h45 : Café-mémoire par Velleron Culture & Patrimoine au Vieil Hôpital (+ repas sur réservation)

MARS

Samedi 1 : Assemblée Générale de Créartist à la Maison des associations

Samedi 1 : "Comment-on(t) fait les parents?" Spectacle présenté par la Cie L'Abeillo au Vieil Hôpital

Lundi 3 à 18h : Réunion publique SOLHIA 84 au Vieil Hôpital

Samedi 8 et dimanche 09 : Journée internationale des droits des femmes organisée par Femmes Solidaires - Vieil Hôpital

Dimanche 9 : Vide-greniers organisé par l'Arche de Sheena (16/3 si mauvais temps)

Dimanche 16 à 20h30 : Ciné La Strada au Vieil Hôpital

Samedi 22 : Fête du Printemps & de la Nature au Vieil Hôpital

Dimanche 23 de 6h à 13h : Vide-greniers MotoBroc

Week-end du 29 : Printemps des Poètes Le Point du Capiton au Vieil Hôpital

Du 29/03 au 27/04 : Expo par le Point de Capiton à Cambis

Dimanche 30 : Vide-greniers du SOV

MAI

Samedi 3 à 21h : Spectacle « Velleron Les Bains » par la Cie de Cambis au Vieil Hôpital

Jeudi 8 : Fête de la Fraise Centre village

Lundi 12 à 20h : Concert de jazz du conservatoire d'Avignon au Vieil Hôpital

Dimanche 18 : Vide-greniers des pompiers retraités

Vendredi 23 : Théâtre proposé par Femmes Solidaires au Vieil Hôpital

Dimanche 25/05 à 20h30 : Ciné La Strada au Vieil Hôpital

Du 5 au 19 : Exposition de sculptures métalliques par Alain Touret Salle Cambis





SOCIÉTÉ ROUTIÈRE DU MONT VENTOUX
COLAS FRANCE - SRMV
 BP 70115 - 308, Chemin de Patris
 84204 CARPENTRAS CEDEX
 Tél : 04 90 63 11 92
 Mail : contact.carpentras@colas.com

CARNET

État civil FÉLICITATIONS

Naissances	
30/08	Lowen GUIGUE
30/09	Marius HOHM
17/10	Samuel BAZIN
18/10	Kamilia BEKAL
08/11	Lyanna POQUET
16/11	Ezzo GALANTI BOSC
18/11	Isia & Sacha PETIT
Mariages	
9/11	Carine DONNAT et Richard THOLANCE
9/11	Jennifer GAUTHIER et Christophe BERNARD

Sincères condoléances

26/06	Géraldine TOUZOT
10/10	Roger LEVET
15/10	Nicole SANTONI veuve GRACIA
26/10	Patrick TEISSIER
23/11	Maryse DUQUESNOY née RICHARD
8/12	André BEZERT
26/12	Liliane RODRIGUEZ née AURAN
27/12	Guy MONNIER

N° URGENCES :

- 18 - SAPEURS-POMPIERS** Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide
- 112 - NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN** Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne
- 15 - SAMU LE SERVICE D'AIDE MEDICAL URGENT** Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins
- 17 - POLICE SECOURS** Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police
- 3919 - VIOLENCES FEMMES INFO** Pour les femmes victimes de violences conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...
- 114 - NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES** Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS
- 119 - ALLO ENFANCE MALTRAITÉE** Pour les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-mêmes ou pour un autre enfant qu'ils connaissent. Pour les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche, famille élargie, voisins, communauté éducative...

Numéros utiles & permanences

- Mairie** : 04 90 20 00 71
- Service Urbanisme** : 04 90 20 55 12 - Permanences ATTENTION CHANGEMENT le lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et le mardi et jeudi de 13h30 à 17h
- Police Municipale** : 04 90 20 55 17
- Comptabilité** : 04 90 20 55 14
- Services techniques** : 04 90 20 12 53
- CCAS** : 04 90 20 55 16 Sur RDV
- Crèche** : 04 90 38 59 98
- Centre de loisirs** : 04 90 20 11 87 - 06 15 54 67 99
- AUTRES SERVICES :**
 - La Poste** : 04 90 90 39 07 du lundi au samedi de 9h45 à 12h
 - École** : 04 90 20 00 63
 - Bibliothèque** : 09 60 51 61 96 mercredi et samedi de 9h30 à 11h
 - ADMR** : 04 32 70 01 38
 - Assistante Sociale** : Rendez-vous auprès du Centre Médico-Social au 04 90 21 29 00 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h 383 Avenue Napoléon Bonaparte à l'Isle-sur-la-Sorgue.
 - Récupération des déchets (autres que bacs)** :
 - Encombrants : 0 800 71 84 84 (N° vert gratuit)
 - Déchetterie : - Ouverture d'avril à octobre : lundi de 13h à 17h45, mardi, mercredi et samedi de 9h à 11h45 et de 12h45 à 17h45.
- Ouverture de novembre à mars : lundi de 13h à 16h45, mardi, mercredi et samedi de 9h à 11h45 et de 12h45 à 16h45
- **Composteurs collectifs** : s'inscrire au 0 800 71 84 84 (N° vert gratuit)
- LES PERMANENCES EN MAIRIE :**
 - L'Architecte Conseil du CAUE** : Sur rendez-vous le 4e lundi de chaque mois. Prise de rendez-vous en mairie au 04 90 20 00 71. Site : www.caue84.fr
 - La Conciliatrice de Justice** : Sur rendez-vous le 1er mercredi de chaque mois. Prise de rendez-vous en mairie au 04 90 20 00 71.
 - Soliha 84** : Sur rendez-vous le 4e jeudi matin de chaque mois. Prise de rendez-vous au 04 90 23 12 12. Site : www.vaucluse.soliha.fr
 - La ALTE pour France Rénov'** : Sur rendez-vous le 2e mercredi de chaque mois de 9h à 12h. Prise de rendez-vous au 04 90 74 09 18. Site : alte-francerenov.fr
 - La Mission Locale pour les 16-25 ans** : Mme ARASZKIEWICZ reçoit sur rendez-vous tous les jeudis de 14h à 17h. Prise de rendez-vous au 06 61 70 05 40. Site : www.unml.info
 - Mutuelle AESIO** : Sur rendez-vous les 6 février, 13 mars, 3 avril, 15 mai et 5 juin de 14h à 16h30. Prise de rendez-vous en mairie au 04 90 20 00 71. Site : www.aesio.fr

JEREMY PIOVAN
 Maçonnerie | Charpente | Couverture
 06 28 23 93 08
 VELLERON
 PIOVANRENOVATION.FR

SARL FAYARD
 TAILLE
 ABATTAGE
 PARCS & JARDINS
 DÉBROUSSAILLAGE
 04 32 62 15 99
 contact@sarlfayard.com
 www.fayard-elagage.com
 SARL FAYARD
 - 50%*
 de réduction ou crédit d'impôt sur les prestations de jardin
 * Sous conditions

MAÇONNERIE GÉNÉRALE
JÉRÔME RICHARD
 1663, chemin de la Sylvestre
 84740 VELLERON
 Tél. : 04 90 20 18 24

INFOMANIA
 INSTALLATION | DÉPANNAGE | MAINTENANCE
 INTERVENTION À DOMICILE
 NOTRE OFFRE EST ADAPTÉE AUX BESOINS DES PARTICULIERS & PROFESSIONNELS
 Conseil et Vente de matériel
 Réparation | Maintenance et Installation
 Assistance | Dépannage
 Serveur et Réseaux
 07.83.02.79.00 // BAZIN.JONATHAN@ORANGE.FR

Mayotte :

En hommage aux victimes du cyclone Chido à Mayotte, les drapeaux étaient en berne le 23 décembre dernier.



ENSEMBLE,

mettons l'humain au cœur de l'action !



Credit photos ©Aude Cailloux

2025



**Le maire & Le conseil municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux.**

Invitation à la cérémonie de vœux,
le 24 janvier 2025 à 18h30 salle du vieil hôpital.

